

REGLEMENT

CHAMPIONNATS REGIONAUX DE PADEL U18

Samedi 09 mai 2026

I. Epreuves organisées

Article 1.

Les Championnats Régionaux de Padel U18 sont organisés par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis. Ces Championnats feront l'objet d'une demande d'homologation auprès de la Fédération Française de Tennis afin que les résultats soient pris en compte pour le classement FFT de Padel.

Les Championnats Régionaux de Padel 2026 sont des compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses de la catégorie 17 ans jusqu'à 18 ans (nés en 2008 et 2009) avec une épreuve de Double Dames et une épreuve de Double Messieurs.

Cette phase est qualificative pour les championnats de France de Padel U18 (21 au 23 Août 2026 – au Win Win Padel Cabries (Région PACA)). Une équipe masculine et une équipe féminine seront qualifiées à l'issue de cette compétition.

Article 2.

Le Championnat Régional de Padel U18 se déroule en une seule phase.

II. Organisation de la phase

Article 3.

Le Championnat Régional de Padel U18 se déroulera au Tennis Padel Grand Besançon le samedi 09 mai 2026. Cette épreuve est assimilée à un tournoi de catégorie P500 quel que soit le nombre de paires participantes.

Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat (WO ou disqualification non pris en compte).

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis sera en charge de l'organisation de cette phase finale.

III. Conditions de participation des joueurs

Article 4.

L'inscription se fera auprès du juge arbitre : Sebastien ABRAHAM (06 51 54 86 49 – abraham.sebastien@gmail.com) avant le 03 mai 2026.

Article 5.

Les équipes sont constituées de 2 joueurs. Les équipes peuvent être formées avec des joueurs de clubs et Ligues différents. Pas de limite de classement. Les 2 joueurs(euses) doivent obligatoirement être licencié(e)s (multi-raquettes ou Padel) en 2026. Au moins un(e) joueur(euse) de la paire doit obligatoirement être licencié(e) en BFC.

La licence multi-raquettes ou padel devra être prise au 31 décembre 2025 maximum.

La compétition se jouera avec le classement de Mai 2026, publié le 05 mai 2026.

Article 6.

Le prix de l'inscription est fixé à 15€ par joueur(euse).

IV. Format de jeux et modalités de qualification

Article 7.

La phase finale se disputera sous la forme d'un tournoi Multi-Chances (TMC) et sera conforme au CDC défini dans le Guide de la Compétition Padel 2026.

V. Informations complémentaires

À votre arrivée, vous devez vous présenter au juge-arbitre avec les documents nécessaires à l'accueil (cf. Documents à fournir).

Documents à fournir :

- Règlement de l'inscription (espèce ou chèque à l'ordre de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis).
- Pièce d'identité

Déroulement des parties : Le JAP2 veillera au bon déroulement de la compétition.

Balles : Head

Hébergement : Les participants sont autonomes pour la gestion de l'hébergement.